



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 153 – 3ème trimestre 2012

Sommaire

<i>Methodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des établissements de crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale. A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquence sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,4 % de l'encours total à fin septembre 2012 (respectivement 1,5 % en mars et juin 2012), contre 5,8 % à fin décembre 2011.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCAMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises. Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

¹ Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

1. Synthèse

1. La conjoncture internationale du troisième trimestre 2012

Au troisième trimestre 2012, l'économie mondiale poursuit sa détérioration et les projections de croissance ont été revues à la baisse. Les indicateurs d'activité et du chômage font état d'une atonie économique croissante et généralisée au premier semestre de 2012, et aucune amélioration notable n'apparaît. Dans les pays avancés, la croissance est maintenant trop faible pour faire reculer le chômage. La crise dans la zone euro apparaît toujours comme une menace pour les perspectives de l'économie mondiale.

Au troisième trimestre, la croissance économique aux États-Unis s'accélère par rapport au trimestre précédent (+ 0,5 % après + 0,3 %). La hausse du rythme de croissance au troisième trimestre s'explique toutefois essentiellement par la variation des stocks des entreprises.

Dans les pays d'Asie en développement, le produit intérieur brut réel devrait progresser de 7,25 % au second semestre de 2012. Le moteur principal est la Chine, où l'activité devrait profiter de l'accélération des approbations de projets publics dans les infrastructures. Le Japon fait face à un niveau de déficit élevé et d'endettement sans précédent et son produit intérieur brut recule de 0,9 % au troisième trimestre.

En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics, la crise dans la zone euro s'est aggravée. Le rééquilibrage des budgets et la fragilité persistante du système financier freinent la croissance dans les pays avancés. Au troisième trimestre 2012, le produit intérieur brut de la zone euro baisse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent.

En France, la croissance reprend à un rythme faible au troisième trimestre (+ 0,2 % après - 0,1 %). Les dépenses de consommation des ménages rebondissent légèrement alors que l'investissement fléchit (- 0,2 % après + 0,5 %). Par ailleurs, le solde du commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,3 point) mais il est compensé par les variations de stocks qui contribuent négativement à l'évolution de l'activité (- 0,3 point). Avec 2,8 millions de personnes au chômage, le taux de chômage s'élève à 9,9 % au troisième trimestre en France hexagonale.

L'économie allemande est toujours en croissance mais son activité pâtit de la récession européenne (+ 0,2 % au troisième trimestre). Les dépenses privées et publiques ont progressé au troisième trimestre et le solde du commerce extérieur s'améliore. Le Portugal et la Grèce enregistrent au troisième trimestre une contraction de l'activité économique de respectivement 3,4 % et 7,2 % en rythme annuel.

Dans les principaux pays émergents, la croissance auparavant vigoureuse ralentit également. La faiblesse de la croissance et l'incertitude dans les pays avancés ont des répercussions négatives sur les pays émergents et en développement et aggravent les faiblesses internes.

A fin octobre, le prix en dollar du baril de pétrole (Brent) a augmenté de 9,3 % sur trois mois. En revanche, le prix des matières premières s'inscrit à nouveau en baisse en octobre (- 4,3 % sur le mois).

Lors de sa réunion du 6 décembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de maintenir le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à respectivement 0,75 %, 1,50 % et 0,00 %. Au cours de la conférence de presse qui a suivi, le Président de la BCE a indiqué qu'il estimait que des risques à la baisse continuaient de peser sur les perspectives économiques de la zone euro.

2. La conjoncture du troisième trimestre 2012 à la Martinique

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI), les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi, est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.

Avertissement

L'analyse des passifs au 30 septembre 2012 tient compte de la réintégration par un établissement de la place, dans ses encours de juin et septembre 2012 (rubrique « autres agents »), de concours précédemment déclarés à tort dans une autre géographie. Le reclassement sur les périodes antérieures est en cours de réalisation.

Le troisième trimestre 2012 est marqué à la Martinique par un climat des affaires toujours morose et de fortes incertitudes **quant à l'avenir** : les secteurs marchands sont majoritairement en repli, la consommation des ménages enregistre un nouveau recul, de même que les investissements des entreprises. Ces dernières, confrontées à des difficultés de trésorerie toujours vives, évoluent dans un environnement peu porteur de croissance, accentué par l'absence de visibilité.

Au 30 septembre 2012, le total des **passifs financiers** sains, tous établissements confondus, s'inscrit tout de même en légère hausse de 0,4 % après + 0,2 % au 30 juin 2012, à **7,9 milliards d'euros**. Son rythme de progression annuel s'infléchit néanmoins de 1,4 point à 2,2 %. Dans ce contexte conjoncturel dégradé le risque est toutefois maîtrisé. Depuis mars 2012, le taux de créances douteuses s'établit en effet à 6,2 %. L'encours brut total s'élève à **8,4 milliards d'euros** au troisième trimestre, dont 90,1 % pour les établissements de crédit installés localement.

Contrastant avec la tendance baissière observée depuis un an, l'encours sain de crédit aux **entreprises** s'accroît de 1,1 % au 30 septembre 2012 contre - 0,2 % au 30 juin 2012, notamment sous l'effet d'une hausse sensible des crédits d'exploitation et d'une légère reprise des crédits immobiliers.

Parallèlement, les crédits aux **ménages** se maintiennent (+ 0,6 %), grâce à une bonne tenue des crédits à l'habitat sur le trimestre (+ 1,1 % contre + 0,6 % au deuxième trimestre). En revanche, l'érosion des crédits à la consommation se poursuit (- 0,4 % contre - 1,2 % au 30 juin 2012).

L'encours de crédit des **collectivités locales** diminue de 2,3 % sur le trimestre (+ 2,0 % au 30 juin), en lien avec la baisse des crédits d'investissement.

Les **actifs financiers** de la clientèle martiniquaise stagnent (+ 0,0 %) sous l'effet de tendances opposées. L'épargne à long terme progresse au troisième trimestre (+ 0,4 %), alors que les dépôts à vue et les placements liquides ou à court terme sont en repli (respectivement - 0,4 % et - 0,2 %).

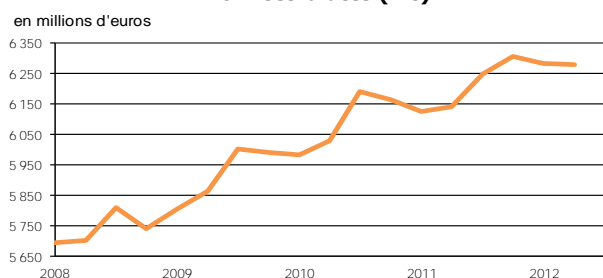
2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

Stabilité des actifs financiers

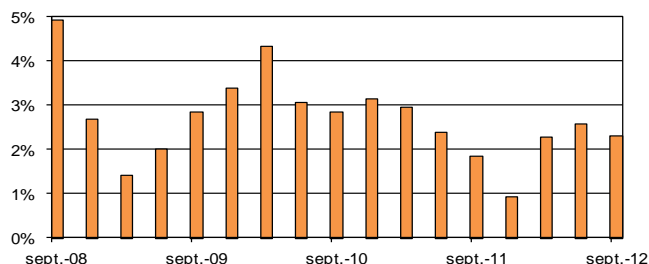
Au 30 septembre 2012, l'ensemble des actifs financiers détenus par la clientèle martiniquaise s'établit à **6,3 milliards d'euros**. Les actifs sont stables au troisième trimestre (+ 0,0 %), alors qu'ils étaient jusqu'à présent orientés à la hausse (+ 2,3 % en glissement annuel). Les actifs des entreprises s'inscrivent de nouveau en progression. En revanche, fait exceptionnel, les avoirs des ménages, qui représentent 75,9 % de l'ensemble, stagnent.

Actifs financiers

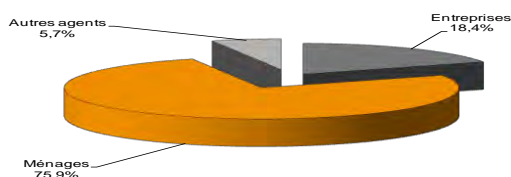
Données brutes (M€)



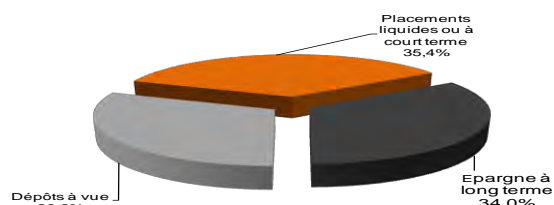
Variation sur un an



Répartition des actifs financiers par agent économique au 30/09/2012



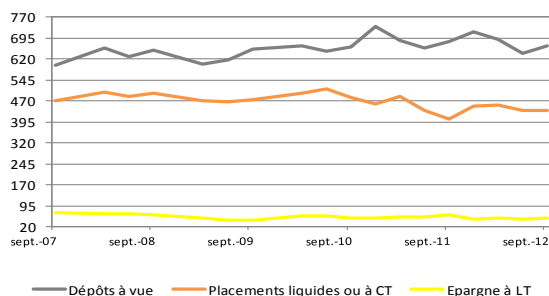
Répartition des actifs financiers par nature au 30/09/2012



Hausse des avoirs des entreprises

Après deux trimestres consécutifs de baisse, les avoirs des **entreprises** sont de nouveau orientés à la hausse (+ 2,8 % contre - 6,1 % au 30 juin 2012). Au 30 septembre 2012, ils **s'établissent** ainsi à 1,2 milliard d'euros. Cette évolution est essentiellement due à la croissance des dépôts à vue (+ 4,5 % sur le trimestre contre - 7,2 % en juin). Elle pourrait résulter pour partie d'arbitrages de la part des entreprises au détriment des comptes à terme.

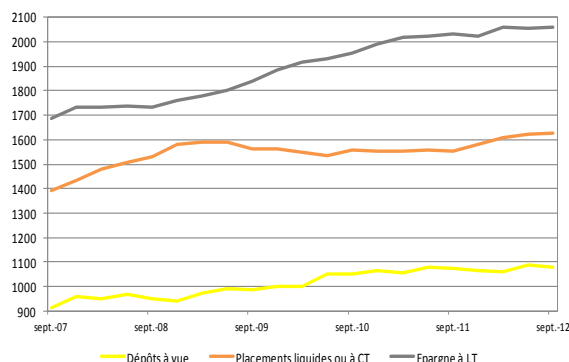
Placements des entreprises (M€)



Stagnation des avoirs des ménages

Les avoirs des **ménages** marquent un coup d'arrêt au troisième trimestre (+ 0,0 %), et s'établissent à 4,8 milliards d'euros. Les dépôts à vue sont en repli (- 0,6 %), les placements liquides ou à court terme sont stables (+ 0,2 %), alors que l'épargne à long terme ne doit sa progression (+ 0,3 %) qu'à la hausse des portefeuilles-titres, qui bénéficie de l'orientation haussière des cours de bourse (progression du CAC 40 de 8,7 % sur le trimestre). Il semble ainsi que les ménages aient dû puiser dans leurs dépôts à vue pour réaliser des dépenses de consommation.

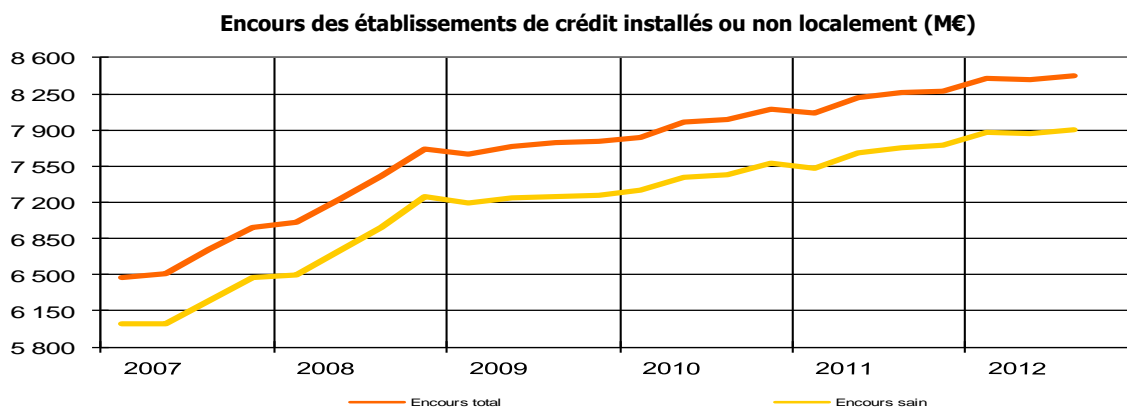
Placements des ménages (M€)



2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

Légère hausse de l'encours de crédit

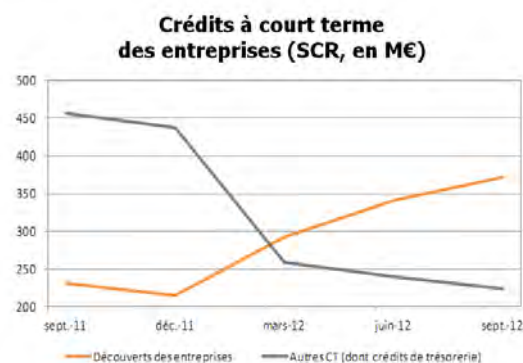
Au 30 septembre 2012, l'encours total sain des passifs financiers, tous établissements confondus, s'élève à **7,9 milliards d'euros** (+ 0,4 % sur le trimestre contre - 0,2 % en juin, + 2,2 % sur un an), tiré à la fois par l'encours des entreprises et, dans une moindre mesure, par celui des ménages.



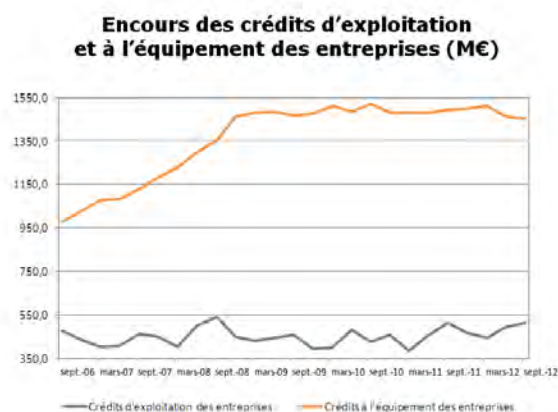
Hausse des crédits aux entreprises

L'encours de crédit des **entreprises** progresse globalement de 1,1 % à 3,3 milliards d'euros au cours du troisième trimestre (contre - 0,2 % au trimestre précédent), principalement en raison de l'évolution à la hausse des crédits d'exploitation et des crédits immobiliers, alors que les crédits d'investissement stagnent.

Au 30 septembre, l'encours global des **crédits d'exploitation** s'élève à 513 millions d'euros, en hausse de + 4,2 % sous l'effet d'une progression du niveau des **découverts** (+ 9,6 %), alors que le recours aux **crédits de trésorerie** (- 6,1 %) semble limité. A cet égard, les données issues du Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France font apparaître une progression marquée des encours à court terme, et tout particulièrement des découverts, pour l'agriculture et l'industrie (respectivement + 61,5 % et + 15,7 %). La situation semble en revanche s'améliorer pour les activités financières et d'assurance avec un niveau de comptes ordinaires débiteurs en repli de 39,4 %. A noter également la progression significative des crédits de trésorerie accordés au secteur de l'agriculture et du commerce (respectivement + 52,6 % et + 5,6 %).



La contraction de 0,1 % des **crédits d'investissement** au troisième trimestre, à 1,6 milliard d'euros, confirme la tendance observée précédemment. Face à une conjoncture économique dégradée, les projets d'investissement semblent moins nombreux ou suspendus. Ainsi, les **crédits à l'équipement** se replient (- 0,5 %) et plus particulièrement les crédits accordés aux entrepreneurs individuels (- 3,7 %). Selon le SCR, les principales baisses concernent les secteurs du **commerce, des activités financières et d'assurance**, ainsi que les services administratifs (- 4,5 %, - 5,9 % et - 3,3 %, respectivement, au cours du trimestre). En revanche, pour l'industrie, la

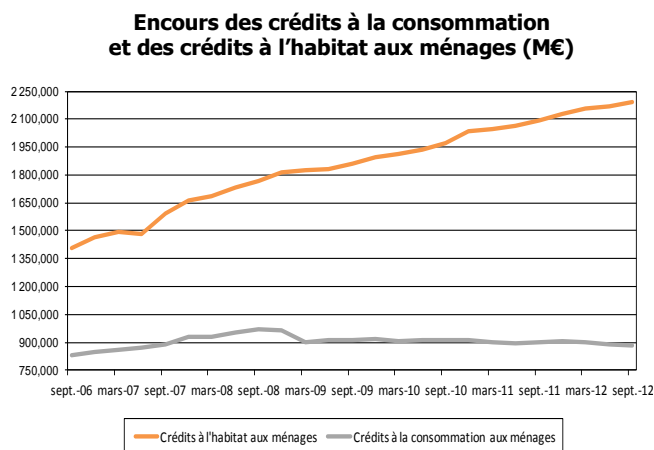


construction et les activités immobilières, l'investissement demeure bien orienté (respectivement + 6,7 %, + 1,7 % et + 1,1 %). L'encours de **crédits immobiliers** demeure par ailleurs en progression (+ 1,7 % à 1,1 milliard d'euros).

La hausse du nombre de personnes morales en interdiction bancaire (+ 1,4 % sur le trimestre) confirme une augmentation de la vulnérabilité des entreprises, même si le montant d'effets impayés sur le trimestre est en repli (- 10,7 %).

Maintien de l'encours des crédits aux ménages

Au 30 septembre 2012, l'encours total sain des crédits aux **ménages** (3,1 milliards d'euros) demeure orienté à la hausse (+ 0,6 % sur le trimestre) sous l'effet d'un niveau d'investissement immobilier toujours soutenu. L'encours de **crédit à l'habitat** s'inscrit en effet à 2,2 milliards d'euros, en progression de 1,1 % au cours du troisième trimestre. En revanche, corroborant les constats réalisés sur l'évolution de l'épargne des ménages, l'encours des **crédits à la consommation** est toujours en perte de vitesse, quoique de manière moins marquée sur le trimestre (- 0,4 % contre - 1,2 %). Parmi les crédits à cours terme, seuls les **découverts** sont d'ailleurs orientés à la hausse (+4,2 %) et leur progression semble s'accélérer.



Les indicateurs de vulnérabilité des ménages viennent confirmer la détérioration de la situation des ménages au cours du troisième trimestre. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire et le nombre d'**incidents de paiement** augmentent en effet de respectivement 0,3 % et 0,1 % au troisième trimestre. Par ailleurs, le nombre de dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de surendettement est en hausse de 8,1 % au troisième trimestre. Il convient néanmoins de noter que sur un an ces indicateurs sont orientés favorablement. Ils s'inscrivent en effet en baisse de 2,5 %, 0,4 % et 2,9 % respectivement.

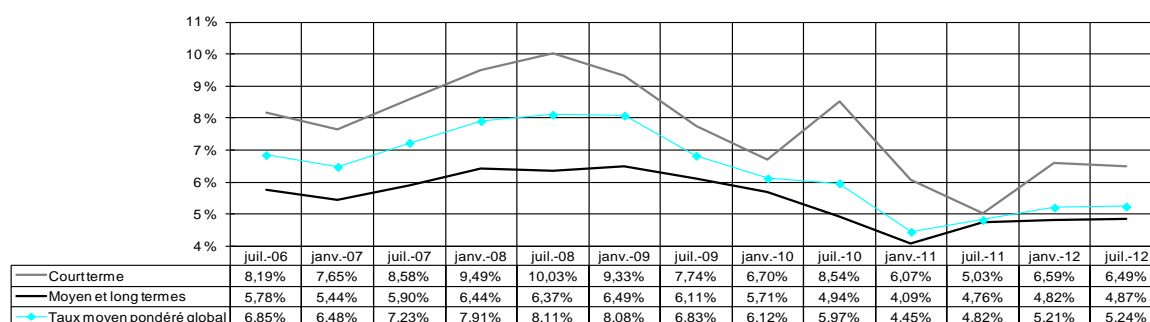
Contraction de l'encours des crédits aux collectivités locales

Au 30 septembre 2012, l'encours des crédits aux **collectivités locales** s'élève à 1,1 milliard d'euros, en repli de 2,3 % (contre + 2,0 % au 30 juin) sous l'effet d'une diminution de 1,9 % des crédits d'investissements qui constituent la quasi-totalité de leur endettement. Pour cette catégorie d'agent économique également, les découverts progressent alors que les crédits de trésorerie se contractent.

2.3- Stabilité des conditions débitrices aux entreprises

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur le **coût du crédit aux entreprises** a été réalisée en juillet 2012 auprès d'un échantillon de 7 établissements financiers de la place (données d'avril 2012 pour l'un d'entre eux, à défaut de données disponibles en juillet). Au cours du semestre, le **taux moyen pondéré global** des crédits octroyés aux entreprises à la Martinique évolue légèrement à la hausse (+ 3 points de base) et **s'établit** à 5,24 %. Le taux moyen pondéré des crédits à court terme, en baisse de 10 points de base, **s'établit** à 6,49 %. Enfin, le taux moyen pondéré des crédits à moyen et long termes, en progression de 5 points de base, **s'établit** à 4,87 %.

Evolution des taux moyens pondérés des crédits



Source : IEDOM

2.4- Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

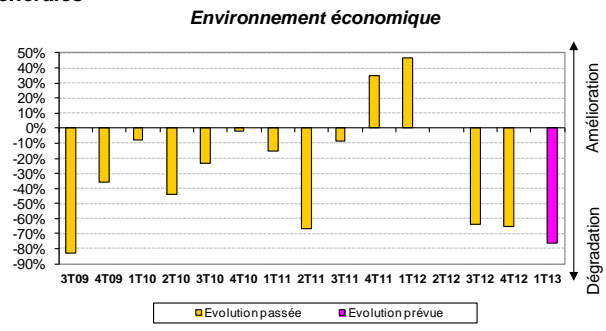
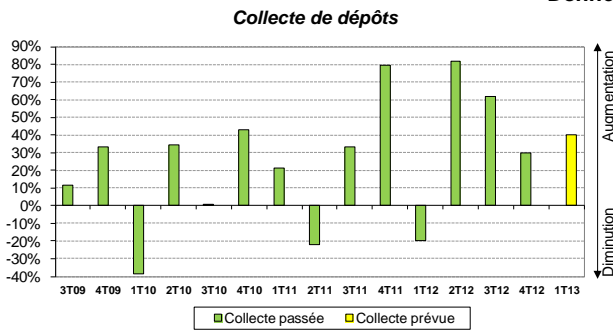
Les dirigeants d'établissements de crédit interrogés dans le cadre de **l'enquête de conjoncture bancaire et financière** font état d'un climat morose sur fond de demande de crédit privée et publique atone, rendant les perspectives de reprise d'activité incertaines. Dans ce contexte, la collecte de dépôts, alimentée par une forte concurrence, pourrait néanmoins enregistrer au premier trimestre 2013 une percée plus significative qu'au quatrième trimestre 2012.

S'inscrivant dans la même tendance que le trimestre précédent, les crédits à la consommation connaîtraient une diminution sensible et, **pour la première fois depuis 2011, les crédits à l'habitat pourraient eux aussi se contracter**, en raison notamment du niveau élevé des prix sur le marché de l'immobilier. Par ailleurs, la **dégradation du climat économique s'accompagne d'un recul des demandes de financement** émanant des entreprises et plus particulièrement des demandes de **crédits d'investissement**.

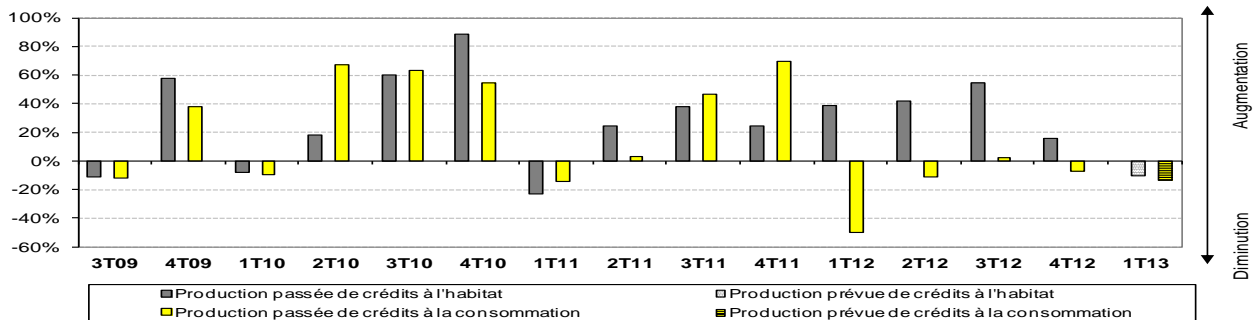
S'agissant des indicateurs d'exploitation, **l'évolution du PNB reste orientée à la hausse**, mais pourrait connaître un ralentissement au premier trimestre 2013. Après la dégradation de fin 2012, **les charges d'exploitation s'amélioreraient légèrement** début 2013. Alors que dans le contexte actuel le coût du risque est plutôt en augmentation, les résultats des banques devraient **s'inscrire selon les dirigeants d'établissements** en légère progression au quatrième trimestre 2012 et au premier trimestre 2013.

2. L'enquête auprès des établissements de crédit

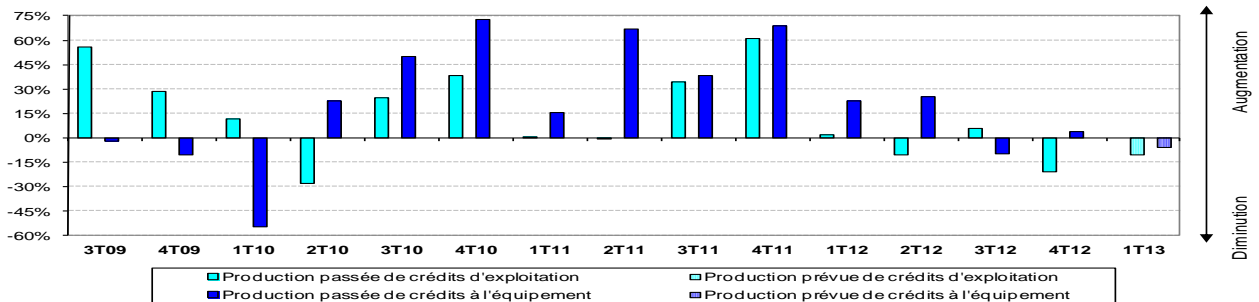
Données générales



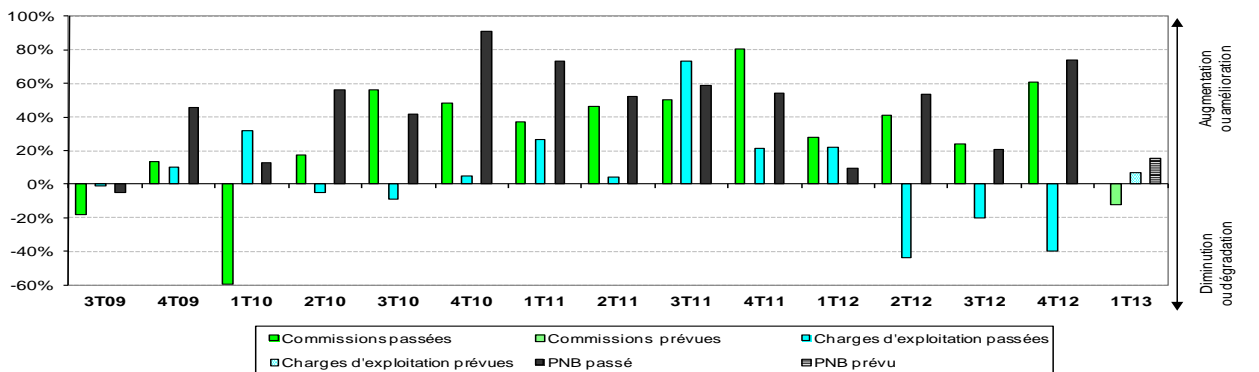
Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



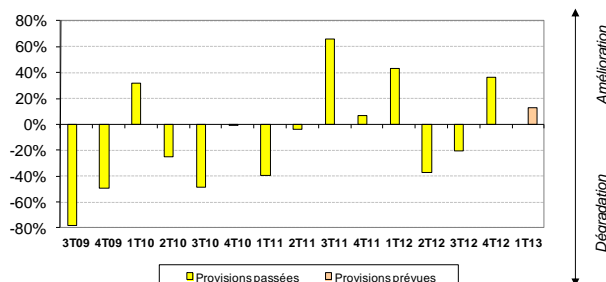
Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



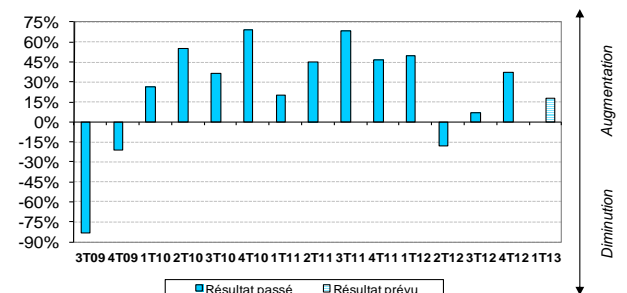
Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



Provisions – coût du risque



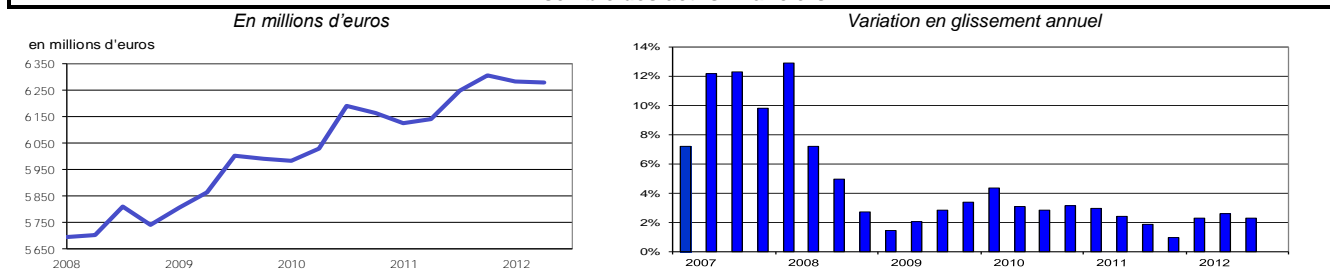
Résultats



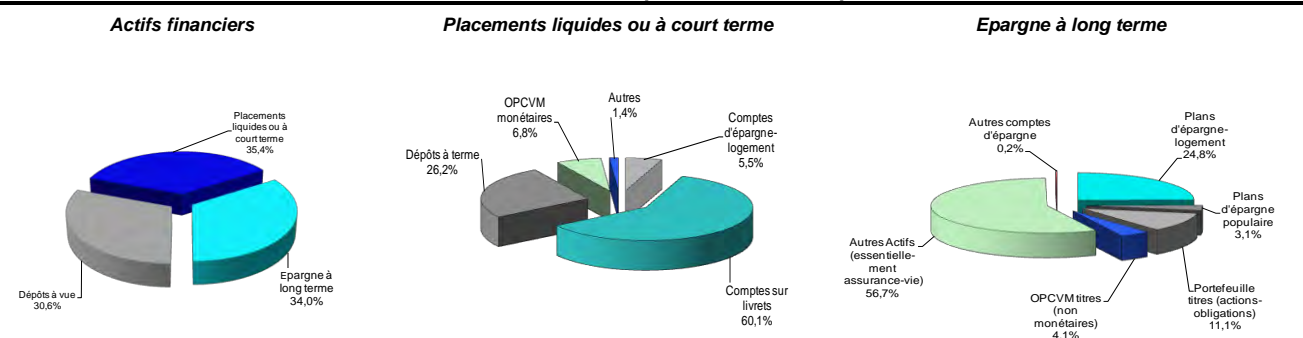
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au										Variations	
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	sept-11	déc.-11	mars-12	juin-12	sept.-12	1 an	1 trim.	
Entreprises												
Dépôts à vue	597,6	652,9	654,2	661,8	682,5	718,3	688,6	639,2	668,0	-2,1%	4,5%	
Placements liquides ou à court terme	470,7	497,5	475,0	482,1	404,7	453,4	457,1	436,3	437,5	8,1%	0,3%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2,5	2,0	4,5	14,6	20,3	7,6	5,0	18,3	30,4	49,9%	66,7%	
Placements indexés sur les taux de marché	468,2	495,5	470,5	467,6	384,3	445,8	452,1	418,0	407,1	5,9%	-2,6%	
<i>dont : comptes à terme</i>	160,3	176,0	220,4	265,0	269,9	286,5	306,1	304,7	286,7	6,2%	-5,9%	
<i> OPCVM monétaires</i>	184,4	169,0	205,1	166,3	58,5	94,4	117,2	94,4	93,4	59,6%	-1,0%	
<i> certificats de dépôt</i>	122,7	149,8	44,4	35,7	55,5	64,5	28,3	18,6	26,6	-52,1%	43,3%	
Epargne à long terme	70,1	61,8	44,0	50,3	62,4	46,8	51,0	48,6	49,7	-20,4%	2,3%	
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	27,6	20,9	12,1	27,6	38,2	20,1	18,4	16,7	16,2	-57,5%	-3,0%	
Encours total	1138,4	1212,2	1173,3	1194,2	1149,5	1218,5	1196,7	1124,1	1155,2	0,5%	2,8%	
Ménages												
Dépôts à vue	913,0	949,7	989,2	1 051,7	1 073,9	1 067,0	1 060,5	1 088,0	1 080,9	0,7%	-0,6%	
Placements liquides ou à court terme	1391,4	1 529,6	1 562,5	1 556,1	1 555,2	1 583,2	1 608,2	1 624,7	1 627,5	4,6%	0,2%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1155,4	1 242,3	1 317,3	1 333,9	1 345,3	1 367,9	1 381,4	1 390,2	1 395,7	3,8%	0,4%	
<i>Livrets ordinaires</i>	454,9	479,2	497,4	512,9	504,0	507,2	514,1	515,6	520,7	3,3%	1,0%	
<i>Livrets A et bleus</i>	360,3	400,2	460,5	469,3	497,6	514,5	522,5	528,2	530,4	6,6%	0,4%	
<i>Livrets jeunes</i>	14,2	15,2	16,4	14,9	14,4	14,5	14,1	14,1	13,9	-3,4%	-1,6%	
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	93,3	97,8	84,1	77,4	69,7	67,4	64,3	64,4	63,8	-8,5%	-1,0%	
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	109,0	126,5	135,3	137,8	139,1	142,7	143,8	144,9	144,3	3,8%	-0,4%	
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	123,6	123,3	123,5	121,5	120,6	121,6	122,6	123,0	122,7	1,7%	-0,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	236,0	287,3	245,2	222,3	210,0	215,2	226,8	234,5	231,8	10,4%	-1,2%	
<i>dont : Comptes à terme</i>	183,4	226,0	186,1	175,6	185,0	188,8	200,4	209,5	207,9	12,4%	-0,7%	
<i> Bons de caisse</i>	2,3	2,1	1,9	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	-3,3%	-0,3%	
<i> OPCVM monétaires</i>	50,3	59,2	57,2	44,8	23,3	24,8	24,8	23,5	22,3	-4,6%	-5,2%	
Epargne à long terme	1687,2	1 732,9	1 840,7	1 955,1	2 031,1	2 024,7	2 062,1	2 055,2	2 061,6	1,5%	0,3%	
<i>Plans d'épargne-logement</i>	539,6	519,7	511,2	520,5	525,3	536,6	533,4	531,5	529,4	0,8%	-0,4%	
<i>Plans d'épargne populaire</i>	100,3	91,9	85,1	79,4	69,9	69,4	67,8	66,6	65,7	-6,0%	-1,4%	
<i>Autres comptes d'épargne</i>	5,6	5,6	5,9	4,9	4,3	4,2	4,0	4,5	4,7	8,2%	2,4%	
<i>Portefeuille-titres</i>	153,5	149,1	188,9	199,3	187,4	178,7	196,8	188,2	196,8	5,0%	4,6%	
<i>OPCVM non monétaires</i>	105,8	88,1	83,7	69,9	78,4	69,3	63,2	59,6	59,5	-24,1%	-0,2%	
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	782,3	878,5	966,0	1 081,1	1 165,8	1 166,6	1 196,9	1 204,6	1 205,5	3,4%	0,1%	
Encours total	3 991,5	4 212,2	4 392,4	4 562,9	4 660,3	4 674,8	4 730,8	4 767,9	4 770,0	2,4%	0,0%	
Autres agents												
Dépôts à vue	187,2	149,1	171,7	159,9	177,9	200,8	196,9	204,8	175,7	-1,3%	-14,2%	
Placements liquides ou à court terme	105,4	120,6	118,3	111,2	130,1	135,3	161,5	166,5	158,3	21,7%	-4,9%	
Comptes d'épargne à régime spécial	19,1	20,4	25,1	25,5	29,4	29,1	31,0	33,8	33,5	13,9%	-0,9%	
Placements indexés sur les taux de marché	86,3	100,2	93,2	85,7	100,7	106,2	130,5	132,7	124,8	24,0%	-6,0%	
<i>(dt) comptes à terme</i>	35,0	44,1	49,0	64,3	83,2	86,5	87,3	88,9	87,3	4,9%	-1,8%	
Epargne à long terme	9,3	6,2	6,7	6,9	23,0	21,0	21,7	21,8	23,1	0,1%	5,6%	
Encours total	301,9	275,9	296,7	277,9	331,1	357,2	380,0	393,1	357,1	7,9%	-9,2%	
TOTAL												
Dépôts à vue	1 697,8	1 751,7	1 815,1	1 873,4	1 934,3	1 986,0	1 945,9	1 932,0	1 924,6	-0,5%	-0,4%	
Placements liquides ou à court terme	1 967,5	2 147,7	2 155,7	2 149,5	2 090,0	2 171,9	2 226,8	2 227,6	2 223,4	6,4%	-0,2%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1 177,0	1 264,8	1 346,9	1 373,9	1 395,0	1 404,7	1 417,4	1 442,3	1 459,7	4,6%	1,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	790,5	883,0	808,8	775,6	695,0	767,2	809,4	785,3	763,7	9,9%	-2,7%	
Epargne à long terme	1 766,6	1 800,9	1 891,5	2 012,2	2 116,5	2 092,6	2 134,7	2 125,6	2 134,3	0,8%	0,4%	
Encours total des actifs financiers	5431,9	5700,3	5862,3	6035,1	6140,9	6250,5	6307,5	6285,1	6282,3	2,3%	0,0%	

Ensemble des actifs financiers

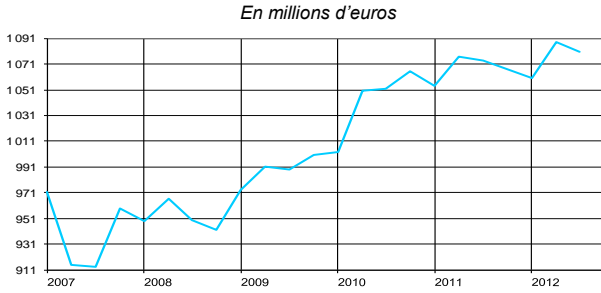


Structure des actifs financiers par nature au 30 septembre 2012

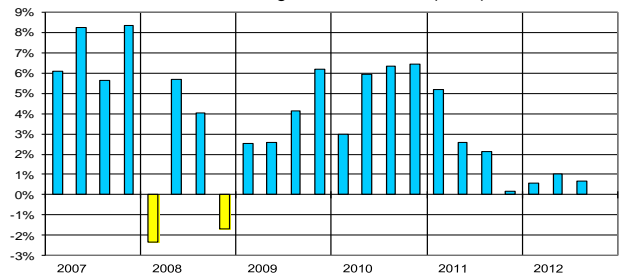


3.1 Les placements des ménages

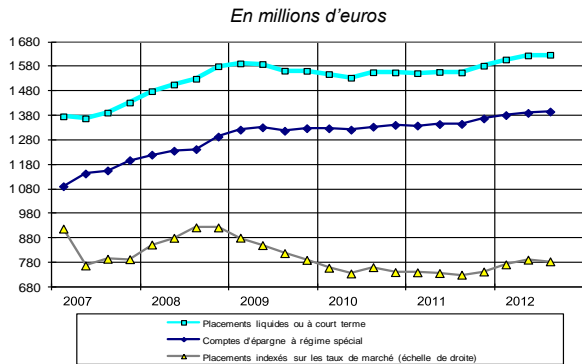
Dépôts à vue



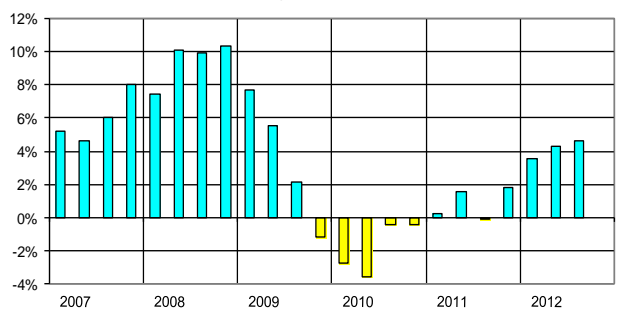
Variations en glissement annuel (en %)



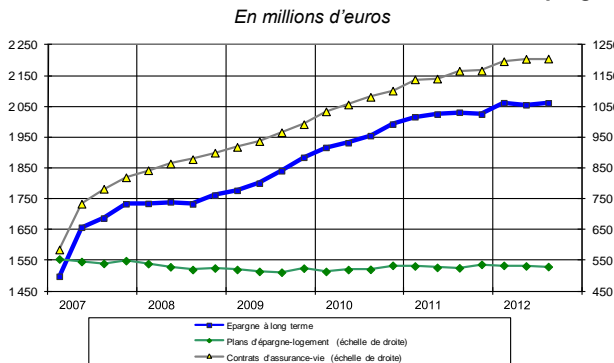
Placements liquides ou à court terme



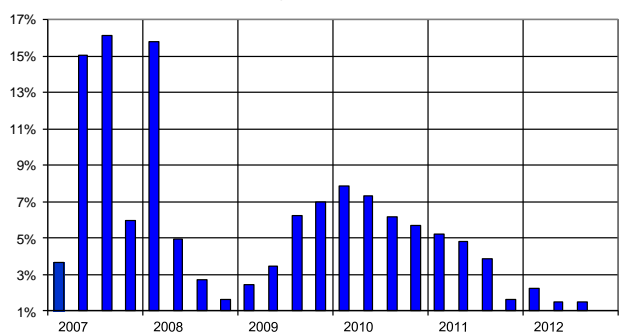
Variations en glissement annuel (en %)



Epargne à long terme

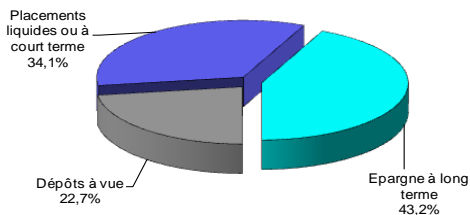


Variations en glissement annuel (en %)

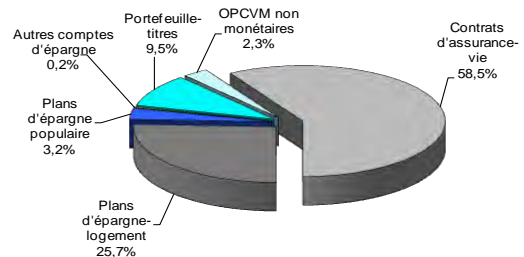


Structure des actifs financiers des ménages par nature au 30 septembre 2012

Total actifs financiers : 4 770,0 M€

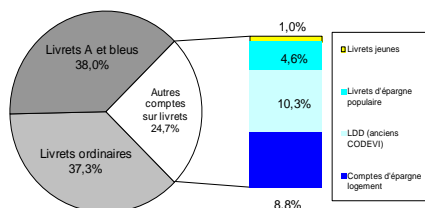


dont épargne à long terme : 2 061,6 M€

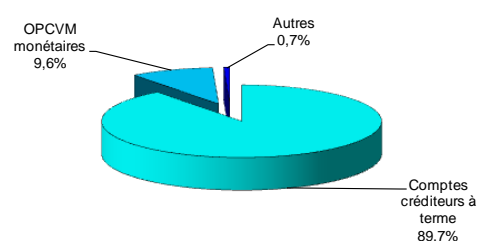


dont placements liquides ou à court terme : 1 627,5 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 395,7 millions d'euros

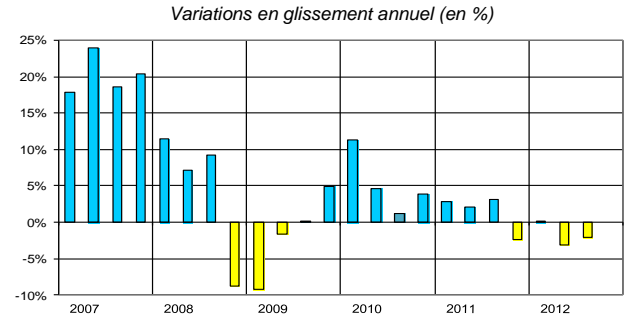
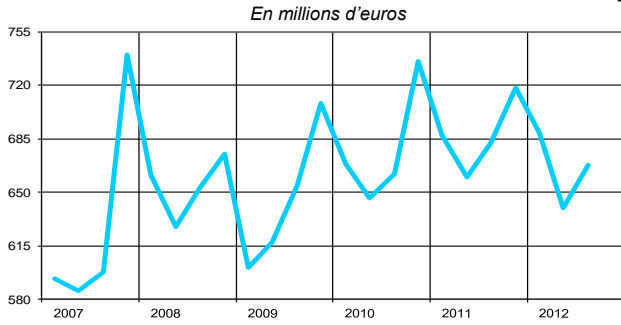


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 231,8 millions d'euros

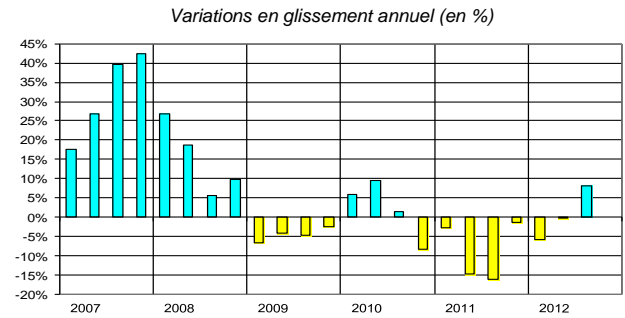
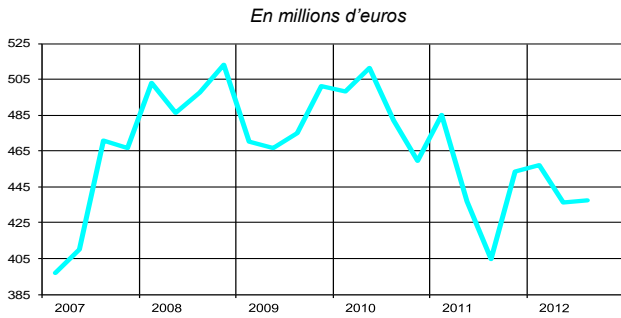


3.2 Les placements des entreprises

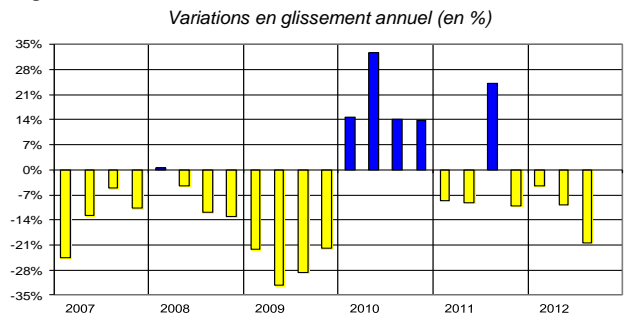
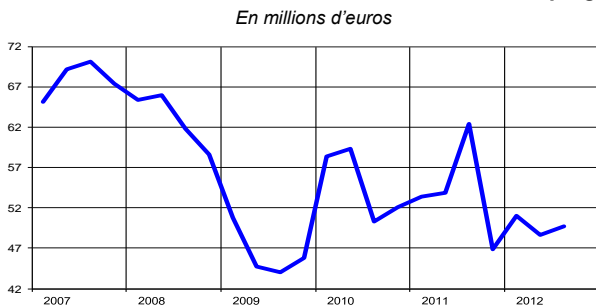
Dépôts à vue



Placements liquides ou à court terme

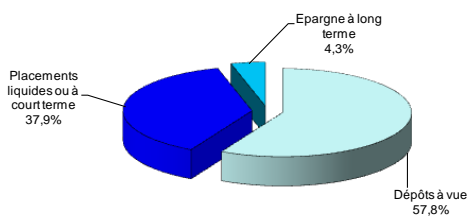


Épargne à long terme

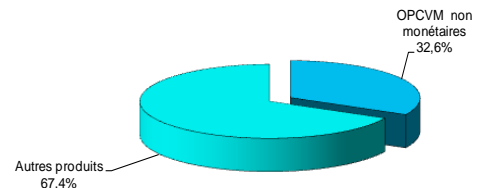


Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 30 septembre 2012

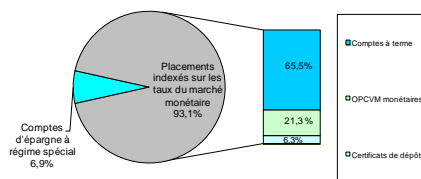
Total actifs financiers : 1 155,2 M€



dont épargne à long terme : 49,7 M€



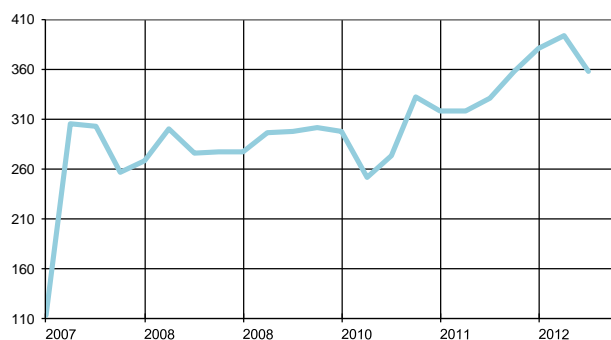
dont placements liquides ou à court terme : 437,5 M€



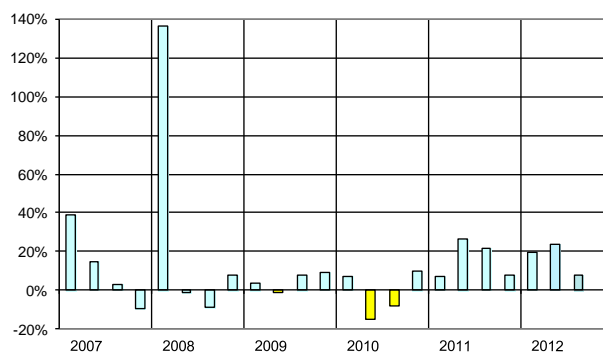
3.3 Les placements des autres agents

Total des actifs financiers

en millions d'euros

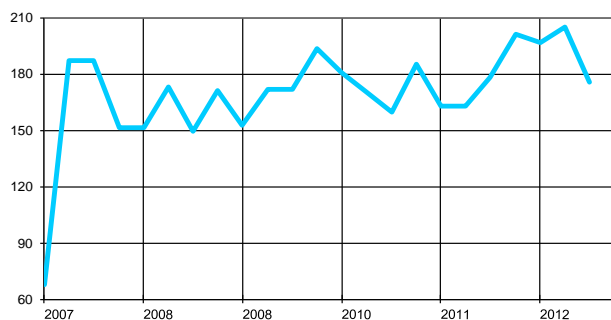


variations en glissement annuel (en %)

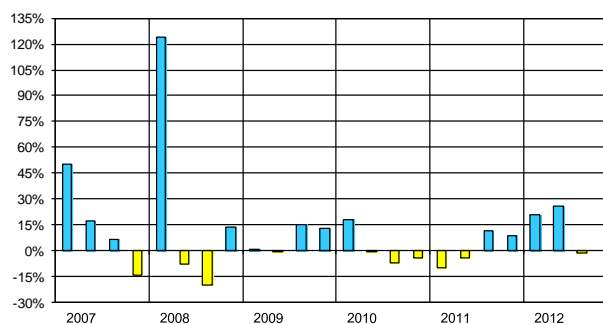


Dépôts à vue

en millions d'euros

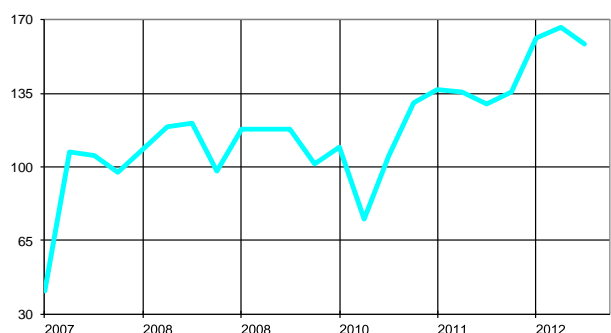


variations en glissement annuel (en %)

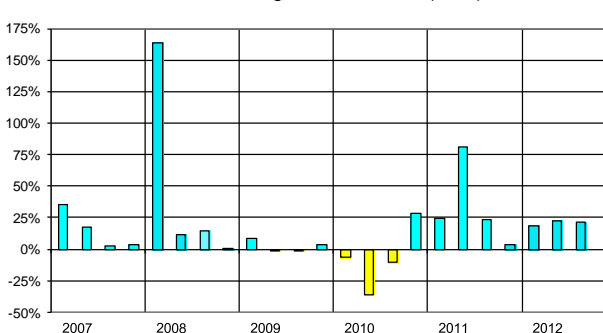


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

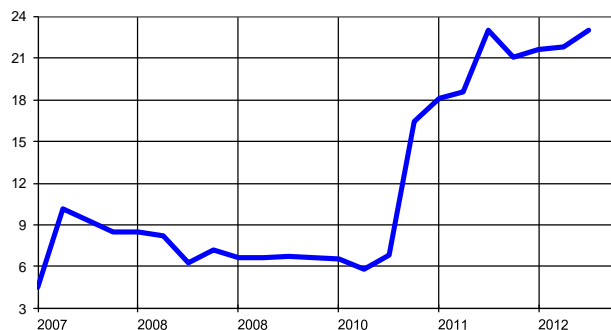


variations en glissement annuel (en %)

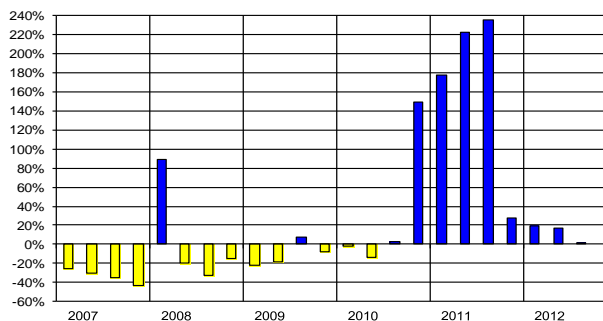


Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

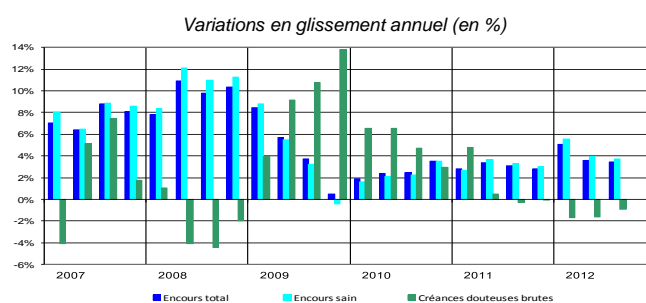
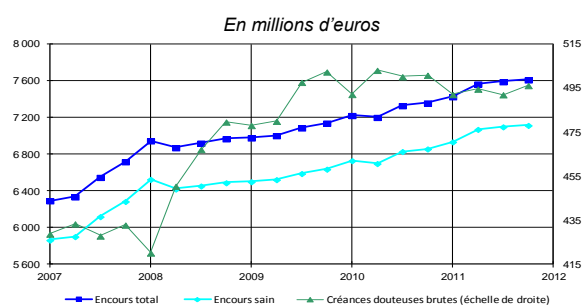


4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

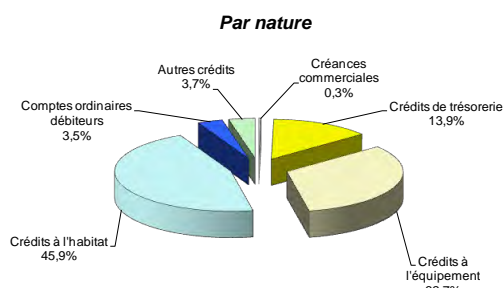
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros									Variations	
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	sept-11	déc.-11	mars-12	juin-12	sept-12	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	440,0	511,5	431,6	403,0	433,2	398,3	376,0	403,9	397,6	-8,2%	-1,6%
Créances commerciales	42,3	37,7	26,5	26,8	24,3	24,8	22,8	19,5	22,9	-5,8%	17,5%
Crédits de trésorerie	246,2	308,2	192,6	201,8	197,4	188,1	175,1	184,7	173,1	-12,3%	-6,3%
(dt) entrepreneurs individuels	59,5	63,8	55,8	50,0	46,4	46,3	44,7	44,2	43,8	-5,5%	-0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	113,0	125,4	177,8	137,6	175,1	153,1	153,3	176,9	177,9	1,6%	0,6%
Affacturage	38,5	40,3	34,7	36,8	36,5	32,4	24,9	22,9	23,8	-34,7%	4,2%
Crédits d'investissement	1021,8	1 205,9	1 234,6	1 220,5	1 233,0	1 267,8	1 284,6	1 284,8	1 286,9	4,4%	0,2%
Crédits à l'équipement	904,1	1 080,9	1 122,1	1 118,2	1 142,3	1 170,6	1 185,9	1 189,8	1 193,3	4,5%	0,3%
(dt) entrepreneurs individuels	58,3	59,3	52,0	82,5	76,9	81,8	81,1	80,4	77,8	1,2%	-3,3%
Crédit-bail	117,7	125,0	112,4	102,3	90,7	97,2	98,7	95,0	93,6	3,2%	-1,5%
Crédits immobiliers	1047,8	1 071,3	1 076,4	1 063,8	1 054,0	1 051,8	1 053,6	1 054,9	1 074,0	1,9%	1,8%
Autres crédits	42,8	35,9	36,1	27,6	39,6	44,3	43,6	42,2	42,2	6,4%	-0,1%
Encours sain	2552,4	2 824,6	2 778,7	2 714,8	2 759,8	2 762,3	2 757,9	2 785,8	2 800,6	1,5%	0,5%
Ménages											
Crédits à la consommation	888,0	971,0	912,3	905,1	900,8	908,1	898,5	888,3	884,8	-1,8%	-0,4%
Crédits de trésorerie	814,1	890,4	830,8	817,1	806,1	819,8	808,3	800,1	795,0	-1,4%	-0,6%
Comptes ordinaires débiteurs	38,7	42,3	44,0	47,9	49,3	48,3	50,4	49,5	51,6	4,7%	4,2%
Crédit-bail	35,2	38,3	37,5	40,2	45,3	40,0	39,8	38,7	38,2	-15,8%	-1,3%
Crédits à l'habitat	1578,2	1 755,1	1 838,4	1 965,2	2 086,4	2 126,4	2 150,5	2 164,2	2 187,5	4,8%	1,1%
Autres crédits	1,3	0,9	0,7	1,0	1,3	2,4	1,3	2,2	1,2	-6,9%	-45,7%
Encours sain	2467,6	2 727,0	2 751,5	2 871,3	2 988,5	3 036,9	3 050,4	3 054,8	3 073,5	2,8%	0,6%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	12,0	30,8	7,6	20,5	30,7	39,0	34,2	31,1	25,6	-16,6%	-17,7%
Crédits de trésorerie	1,8	29,0	5,3	17,0	21,0	21,9	29,0	28,4	10,7	-49,0%	-62,3%
Comptes ordinaires débiteurs	10,2	1,8	2,3	3,5	9,7	17,1	5,2	2,7	14,9	53,5%	456,7%
Crédits d'investissement	524,8	572,8	830,2	786,9	845,5	862,3	919,8	949,2	930,6	10,1%	-2,0%
Crédits à l'équipement	524,8	572,7	830,0	786,7	845,2	862,0	919,5	948,9	930,4	10,1%	-1,9%
Crédit bail	0,1	0,0	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	-26,0%	-12,8%
Crédits immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1	2,8	3,5	ns	27,3%
Autres crédits	9,8	3,5	2,3	2,0	0,7	0,4	0,4	0,2	0,2	-71,9%	0,0%
Encours sain	546,6	607,1	840,1	809,4	877,0	903,4	956,5	983,2	959,9	9,5%	-2,4%
Autres agents											
Encours sain	99,5	129,0	121,0	243,9	235,0	234,6	308,6	277,4	283,0	20,4%	2,0%
TOTAL											
Encours sain	5666,0	6287,7	6491,2	6639,4	6860,3	6937,3	7073,4	7101,2	7117,0	3,7%	0,2%
Créances douteuses brutes totales	453,2	432,9	479,7	502,5	501,0	492,2	494,7	492,1	496,3	-0,9%	0,8%
Provisions totales	294,7	282,2	303,4	313,1	318,0	304,0	309,0	280,4	305,6	-3,9%	9,0%
Créances douteuses nettes totales	158,5	150,7	176,4	189,4	183,0	188,2	185,7	211,7	190,7	4,2%	-9,9%
Encours total	6119,2	6720,6	6971,0	7141,9	7361,3	7429,5	7568,1	7593,3	7613,3	3,4%	0,3%
Taux de créances douteuses	7,4%	6,4%	6,9%	7,0%	6,8%	6,6%	6,5%	6,5%	6,5%	-0,3 pt	0,0 pt
Taux de provisionnement	65,0%	65,2%	63,2%	62,3%	63,5%	61,8%	62,5%	57,0%	61,6%	-1,9 pt	4,6 pts

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux

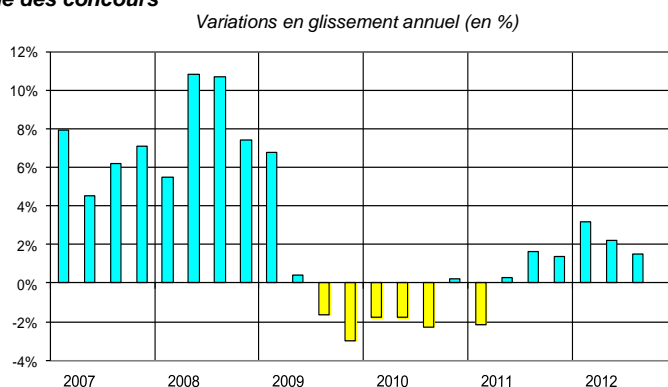
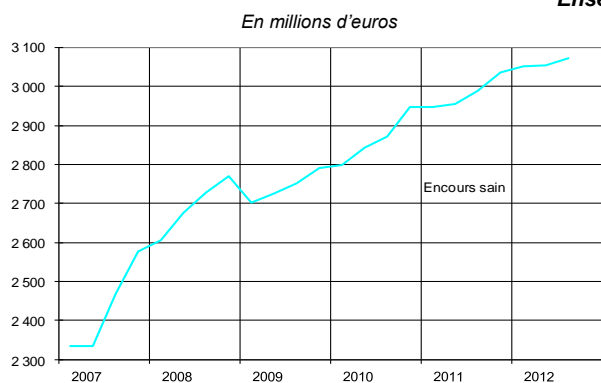


Structure des passifs financiers au 30 septembre 2012

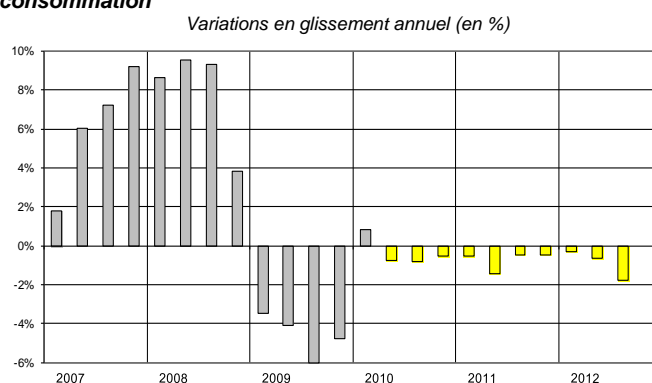
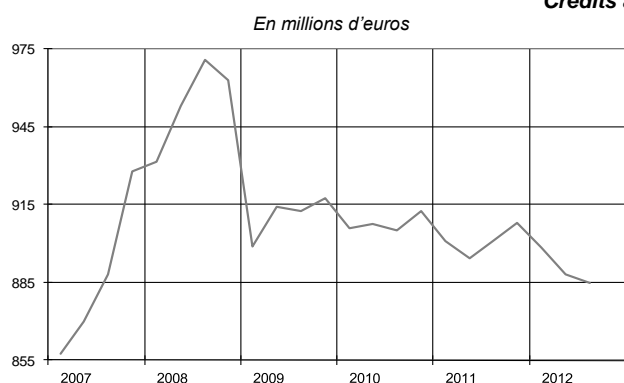


L'endettement des ménages

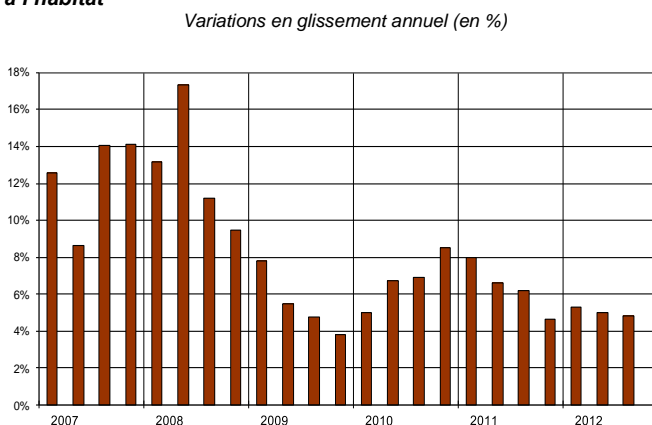
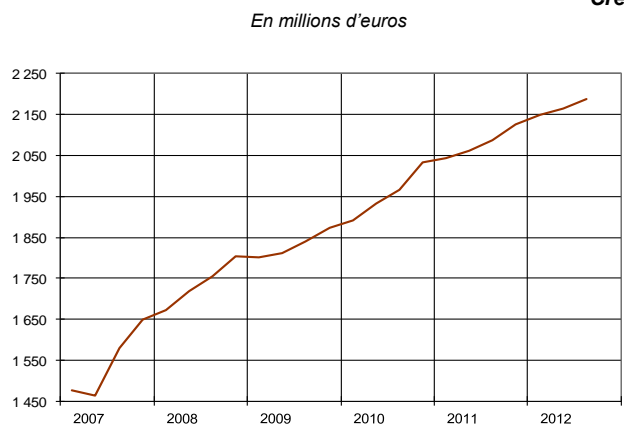
Ensemble des concours



Crédits à la consommation



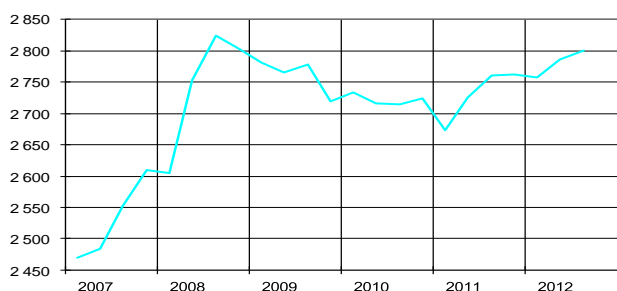
Crédits à l'habitat



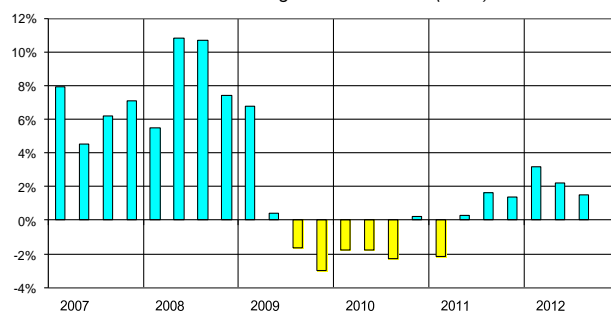
L'endettement des entreprises

Ensemble des concours

En millions d'euros

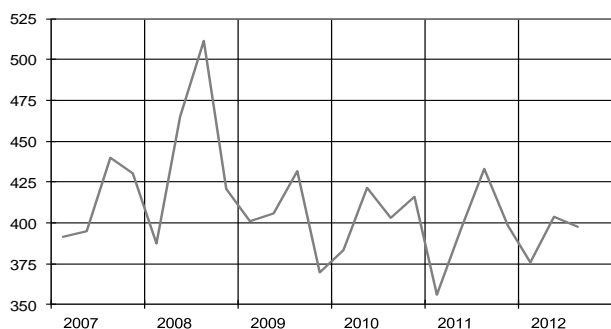


Variations en glissement annuel (en %)

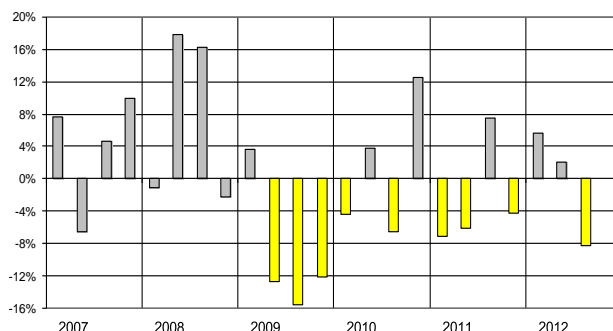


Crédits d'exploitation

En millions d'euros

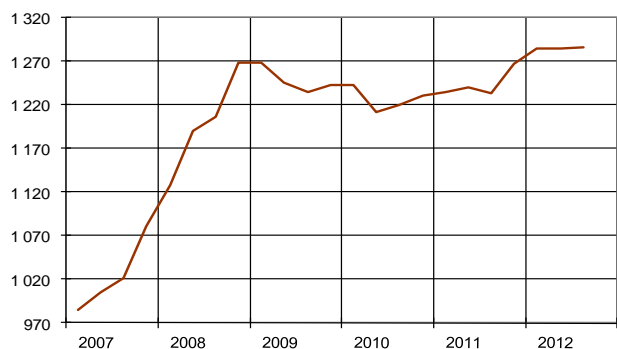


Variations en glissement annuel (en %)

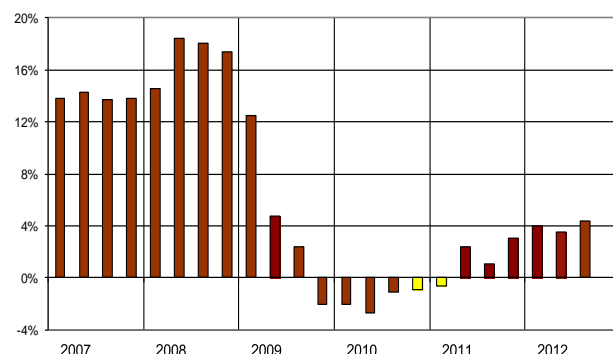


Crédits d'investissement

En millions d'euros

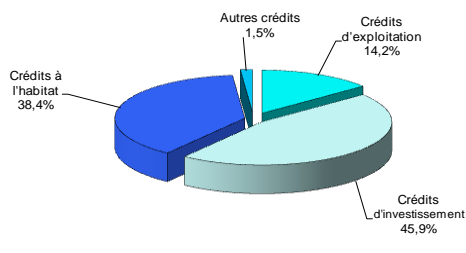


Variations en glissement annuel (en %)

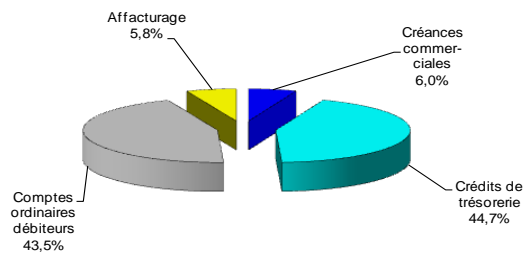


Structure des passifs financiers des entreprises au 30 septembre 2012

Par nature



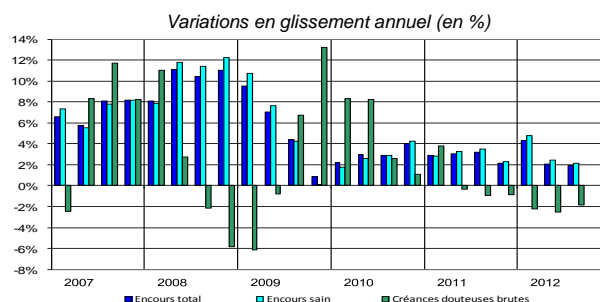
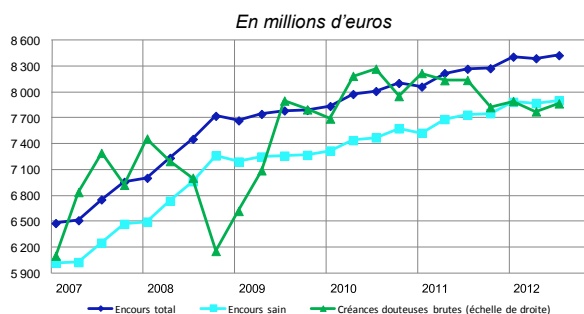
Crédits d'exploitation



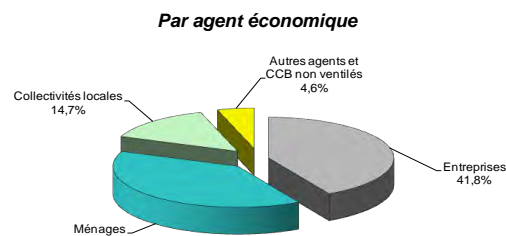
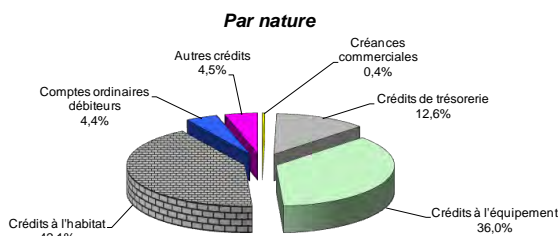
4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros										Variations	
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	sept-12	1 an	1 trim	
Entreprises												
Crédits d'exploitation	460,2	537,9	459,4	425,0	510,2	465,4	443,1	492,6	513,2	0,6%	4,2%	
Créances commerciales	42,8	37,8	26,8	31,7	30,2	25,0	23,0	22,8	28,6	-5,6%	25,3%	
Crédits de trésorerie	256,3	316,0	206,3	203,8	200,2	191,6	178,7	190,4	178,8	-10,7%	-6,1%	
(dt) entrepreneurs individuels	60,0	64,2	56,2	50,6	46,5	46,4	44,9	44,2	43,9	-5,7%	-0,8%	
Comptes ordinaires débiteurs	122,6	143,7	191,6	152,8	239,6	210,9	211,1	253,0	277,2	15,7%	9,6%	
Affacturage	38,5	40,3	34,7	36,8	40,2	38,0	30,5	26,5	28,7	-28,7%	8,4%	
Crédits d'investissement	1346,3	1 575,1	1 667,2	1 732,7	1 692,5	1 681,1	1 697,6	1 636,8	1 635,2	-3,4%	-0,1%	
Crédits à l'équipement	1126,8	1 353,7	1 466,0	1 521,1	1 493,7	1 498,8	1 513,9	1 460,1	1 453,0	-2,7%	-0,5%	
(dt) entrepreneurs individuels	81,4	90,0	90,4	126,8	121,9	129,5	128,7	85,9	82,8	-32,1%	-3,7%	
Crédit-bail	219,5	221,4	201,1	211,6	198,8	182,3	183,8	176,7	182,2	-8,3%	3,1%	
Crédits immobiliers	1048,7	1 072,0	1 076,8	1 064,1	1 104,9	1 102,8	1 104,6	1 108,8	1 127,5	2,0%	1,7%	
Autres crédits	42,8	35,9	36,1	27,6	40,1	45,9	45,2	45,0	42,2	5,3%	-6,3%	
Encours sain	2898,0	3 220,8	3 239,5	3 249,4	3 347,7	3 295,2	3 290,6	3 283,2	3 318,1	-0,9%	1,1%	
Ménages												
Crédits à la consommation	888,2	971,1	912,6	910,6	901,0	908,4	898,8	888,3	884,9	-1,8%	-0,4%	
Crédits de trésorerie	814,1	890,4	830,8	822,3	806,1	819,8	808,3	800,1	795,0	-1,4%	-0,6%	
Comptes ordinaires débiteurs	38,9	42,4	44,3	48,2	49,6	48,6	50,7	49,6	51,7	4,2%	4,2%	
Crédit-bail	35,2	38,3	37,5	40,2	45,3	40,0	39,8	38,7	38,2	-15,8%	-1,1%	
Crédits à l'habitat	1594,8	1 766,8	1 860,0	1 971,4	2 091,6	2 131,6	2 155,6	2 169,2	2 192,3	4,8%	1,1%	
Autres crédits	1,3	0,9	0,7	1,0	1,3	2,4	1,3	2,2	1,2	-6,9%	-45,7%	
Encours sain	2484,3	2 738,8	2 773,4	2 883,0	2 993,9	3 042,4	3 055,8	3 059,8	3 078,4	2,8%	0,6%	
Collectivités locales												
Crédits d'exploitation	12,0	45,8	7,6	23,9	30,7	39,2	50,0	31,3	25,8	-16,1%	-17,6%	
Crédits de trésorerie	1,8	44,0	5,3	20,4	21,0	22,1	44,8	28,6	10,9	-48,2%	-61,9%	
Comptes ordinaires débiteurs	10,2	1,8	2,3	3,5	9,7	17,1	5,2	2,7	14,9	53,5%	456,7%	
Crédits d'investissement	681,8	746,9	1 016,9	974,0	1 026,9	1 041,1	1 079,9	1 120,8	1 099,4	7,1%	-1,9%	
Crédits à l'équipement	681,5	746,5	1 016,5	973,6	1 026,5	1 040,7	1 079,5	1 120,5	1 099,2	7,1%	-1,9%	
Crédit bail	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	-46,5%	-12,8%	
Crédits immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1	2,8	3,5	ns	27,3%	
Autres crédits	9,8	3,5	2,3	2,0	0,7	0,4	0,4	0,2	0,2	-71,9%	0,0%	
Encours sain	703,6	796,2	1 026,8	999,9	1 058,4	1 082,3	1 132,3	1 155,0	1 128,9	6,7%	-2,3%	
Autres agents												
Encours sain	166,5	209,2	218,9	338,2	333,7	331,5	404,3	371,3	375,5	12,5%	1,1%	
TOTAL												
Encours sain	6252,4	6965,1	7258,6	7470,5	7733,7	7751,5	7883,0	7869,3	7900,9	2,2%	0,4%	
Créances douteuses brutes	501,6	491,0	524,0	537,7	532,8	521,2	523,8	519,3	522,8	-1,9%	0,7%	
Créances douteuses nettes	207,0	208,7	220,7	224,6	214,8	217,1	214,9	239,0	217,2	1,1%	-9,1%	
dont entreprises	116,1	127,5	156,7	155,1	152,2	150,6	149,4	164,7	141,3	-7,1%	-14,2%	
dont ménages	68,6	61,3	59,2	64,5	55,9	59,7	60,3	67,0	62,4	11,5%	-6,9%	
Provisions	294,7	282,2	303,4	313,1	318,0	304,0	309,0	280,4	305,6	-3,9%	9,0%	
Encours total	6754,0	7456,1	7782,7	8008,2	8266,5	8272,6	8406,8	8388,6	8423,7	1,9%	0,4%	
Taux de créances douteuses	7,4%	6,6%	6,7%	6,7%	6,4%	6,3%	6,2%	6,2%	6,2%	-0,2 pt	0,0 pt	
Taux de provisionnement	58,7%	57,5%	57,9%	58,2%	59,7%	58,3%	59,0%	54,0%	58,5%	-1,2 pt	4,5 pts	

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

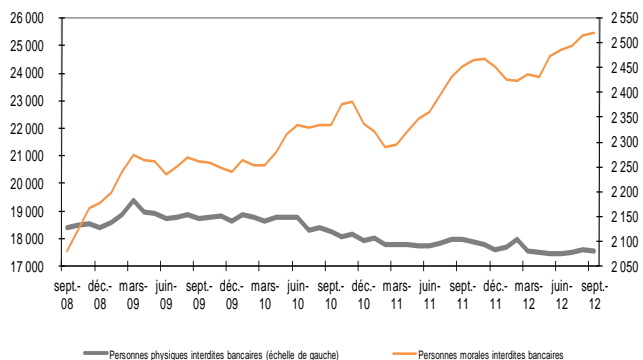


Structure des passifs financiers au 30 septembre 2012



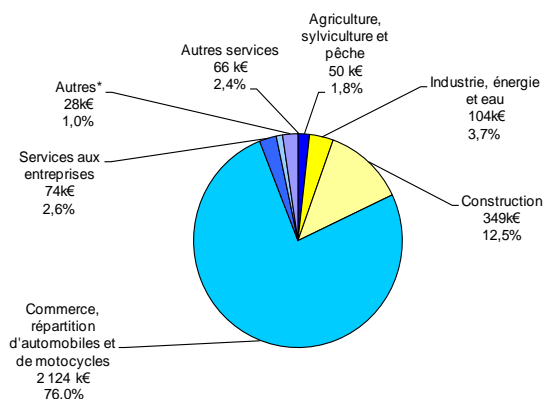
5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdits bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

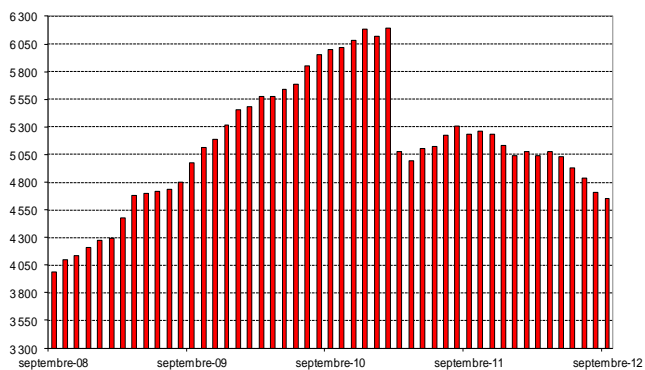
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 3^{ème} trimestre 2012



* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "hébergement-restauration", "autres services" et "éducation, santé humaine et action sociale", "transports et entreposage" et "activité immobilière" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphique.

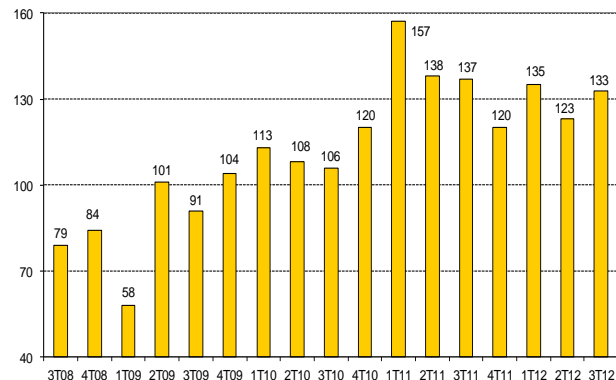
Source : Banque de France, données mensuelles

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

Dossiers déposés auprès du secrétariat de la commission de surendettement

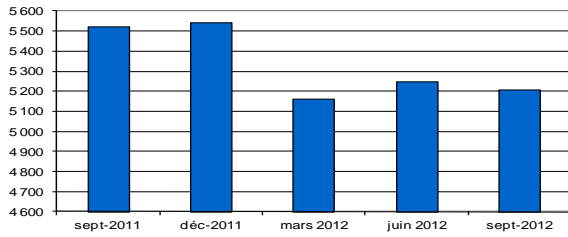


Source : Iedom, données trimestrielles

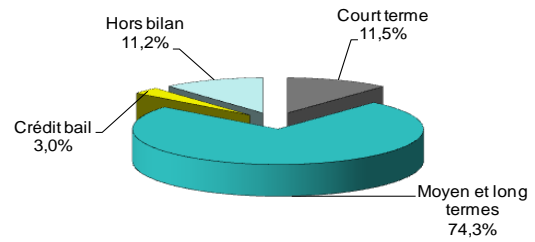
6. Risques sectoriels ¹

Evolution globale

En millions d'euros

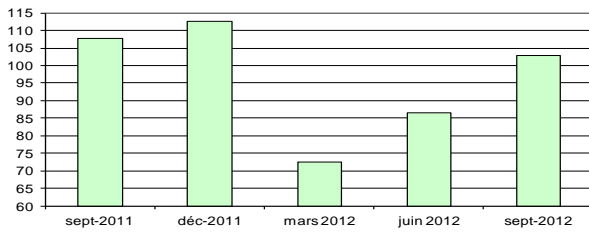


Structure (en %)

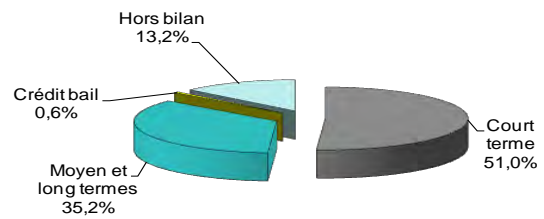


Secteur primaire

En millions d'euros

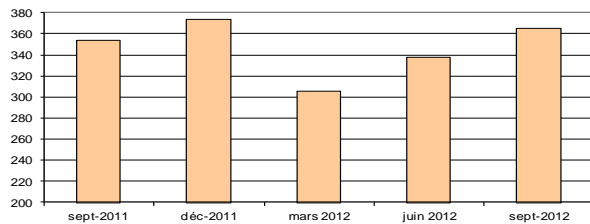


Structure (en %)

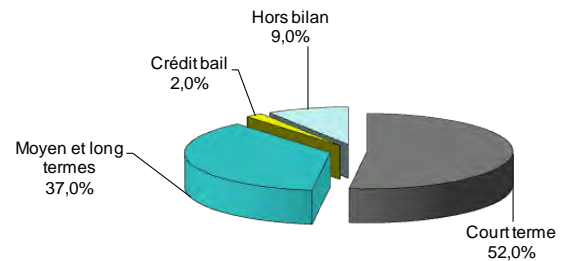


Industrie, énergie, eau

En millions d'euros

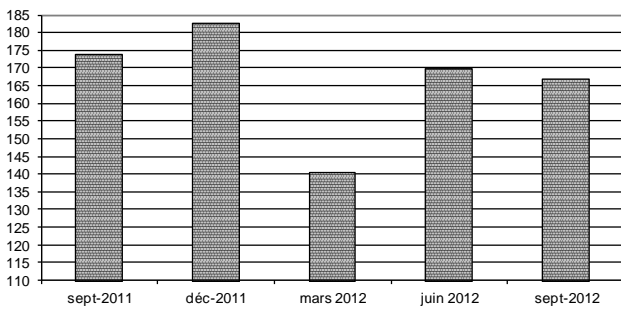


Structure (en %)

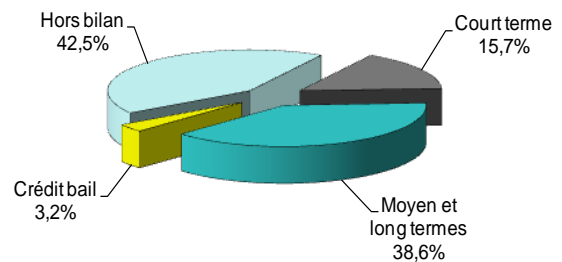


Construction

En millions d'euros



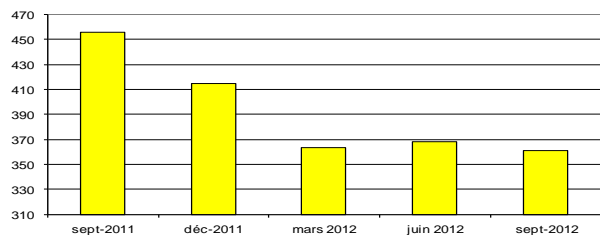
Structure (en %)



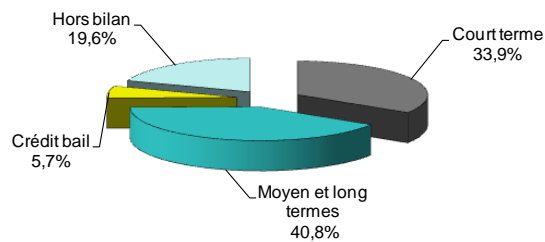
¹ Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003, ont été révisées au 1^{er} janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

Commerce

En millions d'euros

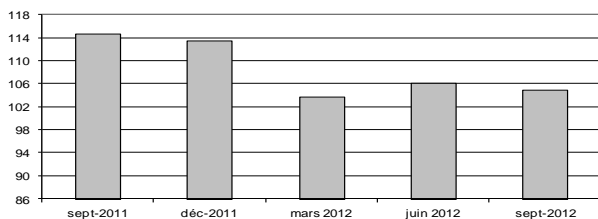


Structure (en %)

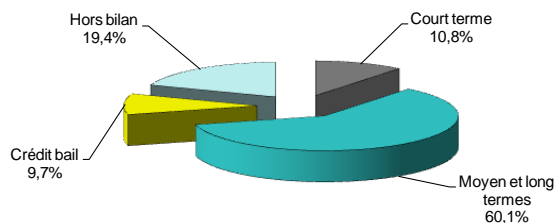


Transports et entreposage

En millions d'euros

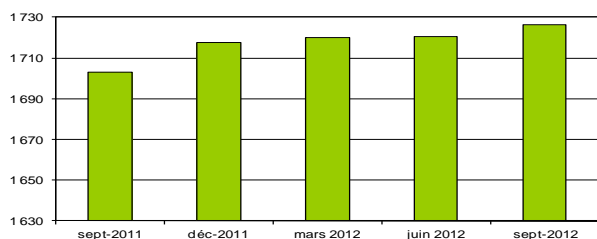


Structure (en %)

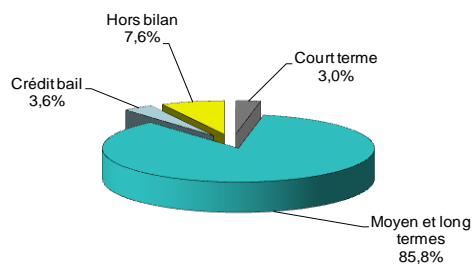


Activité immobilière

En millions d'euros

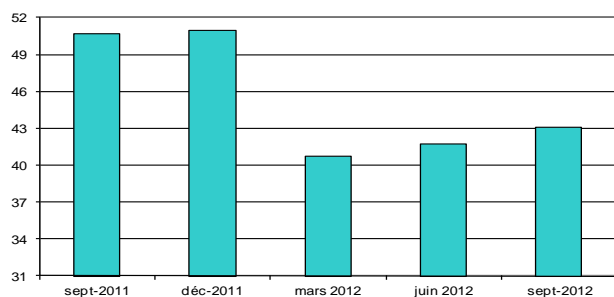


Structure (en %)

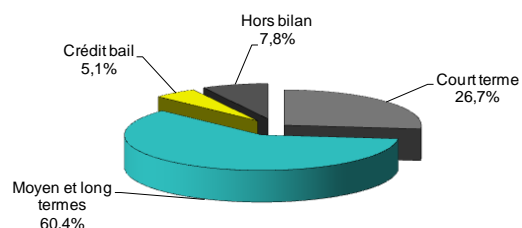


Hébergement et restauration

En millions d'euros



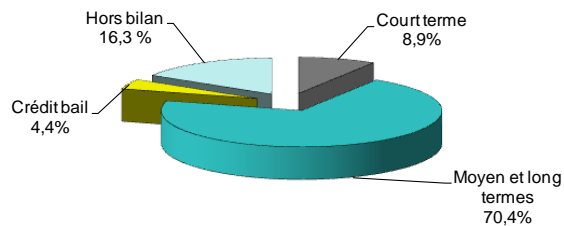
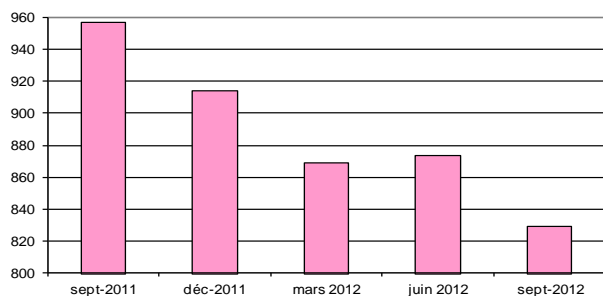
Structure (en %)



Services aux entreprises

En millions d'euros

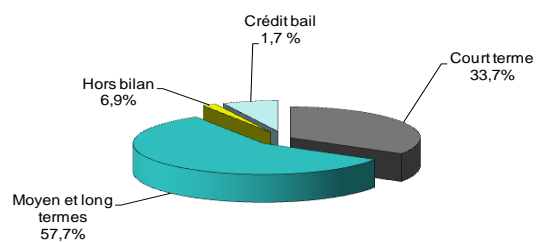
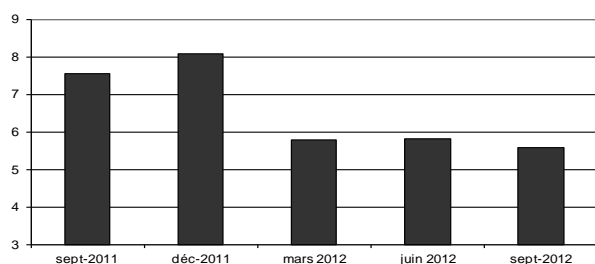
Structure (en %)



Services aux particuliers

En millions d'euros

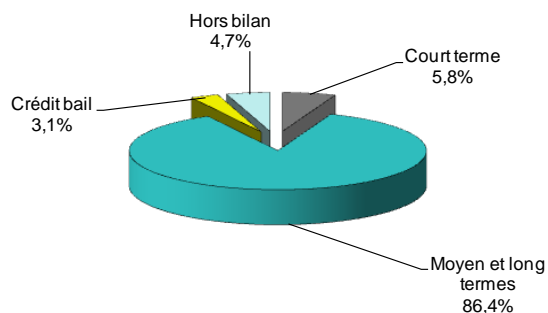
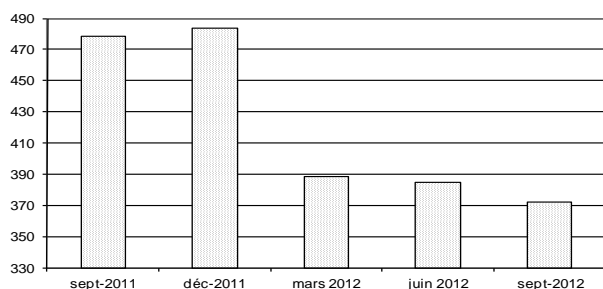
Structure (en %)



Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

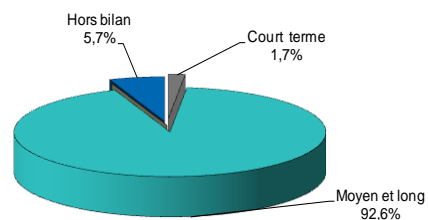
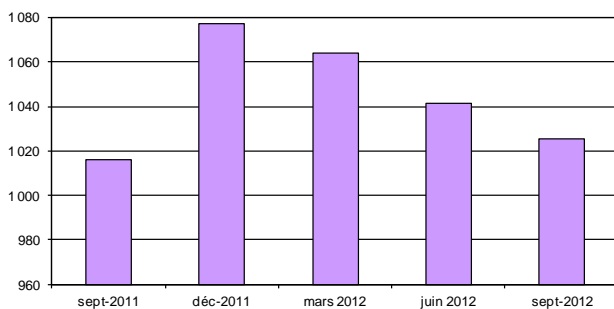
Structure (en %)



Administration publique

En millions d'euros

Structure (en %)



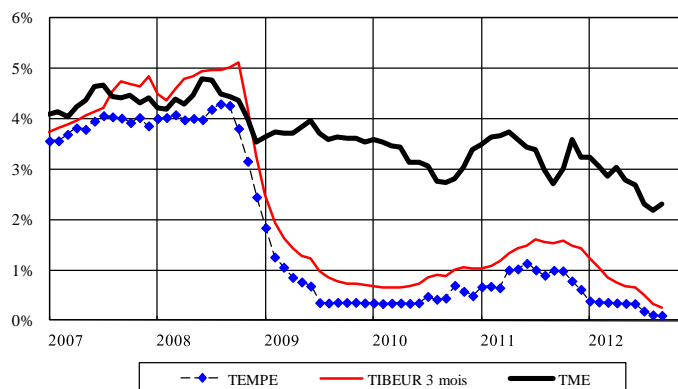
7. Rappel des taux

7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (11/07/2012)		0,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (11/07/2012)		1,50%
Taux de la facilité de dépôt marginal (11/07/2012)		0,00%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Livret A et bleu 2,25	LDD (ex Codevi) 2,25%	LEP 2,75%
PEL* 2,50%		CEL* 1,50%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2012 (JO du 08/02/2012)		0,71%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

* hors prime d'Etat.

7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12	juil-12	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	2,92	2,14	6,02	6,73	6,53	51	-20
Découvert	10,36	9,88	8,53	7,25	6,92	-161	-33
Autres court terme	6,86	4,64	3,50	6,18	6,19	269	1
Total crédits CT	8,54	6,07	5,03	6,59	6,49	146	-10
Crédits moyen long termes	4,94	4,09	4,76	4,82	4,87	11	5
Taux moyen pondéré global	5,97	4,45	4,82	5,21	5,24	42	3

Source : Iedom

7.4 Taux de l'usure

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 3ème trimestre 2012 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er octobre 2012
PARTICULIERS	Prêts immobiliers :		
	- à taux fixe	4,49%	5,99%
	- à taux variable	4,23%	5,64%
	- prêts relais	4,42%	5,89%
	Autres prêts :		
- < ou = 1 524 € (*)		20,30%	
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)		19,58%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €		17,67%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,51%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	3,07%	
	- Découverts en compte (**)	10,02%	13,36%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,36%	

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

(***) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

8. Monnaie fiduciaire

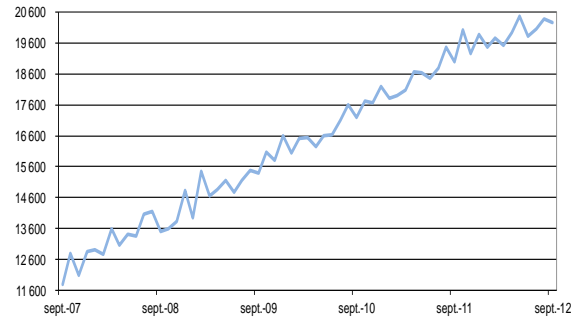
8.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes de billets à fin septembre 2012

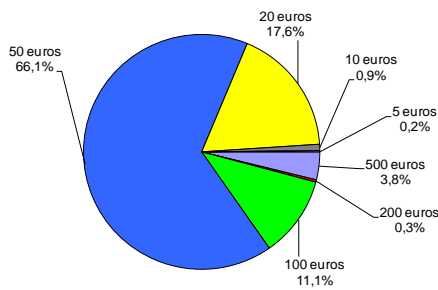
en millions d'euros



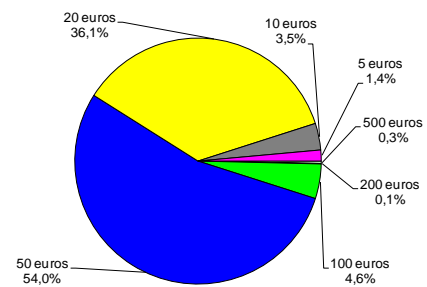
en milliers d'unités



Répartition en valeur à fin septembre 2012



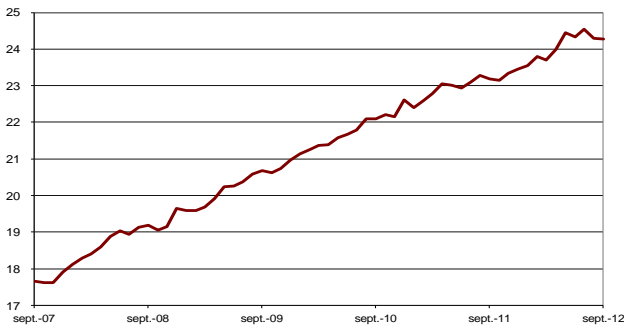
Répartition en nombre à fin septembre 2012



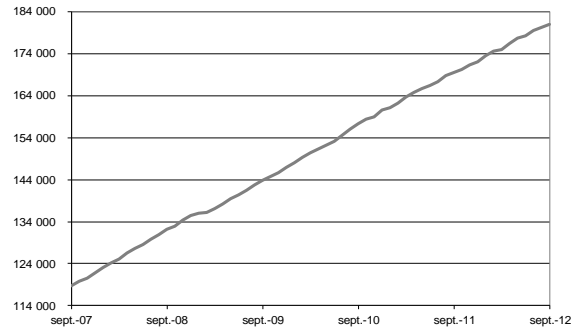
8.2 Emission mensuelle de pièces euros

Emissions nettes de pièces à fin septembre 2012

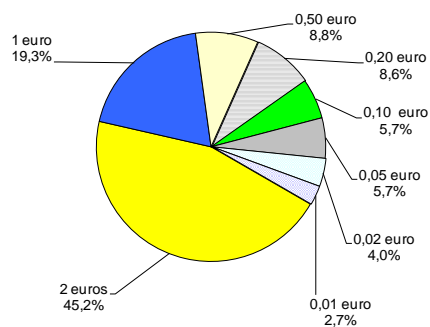
en millions d'euros



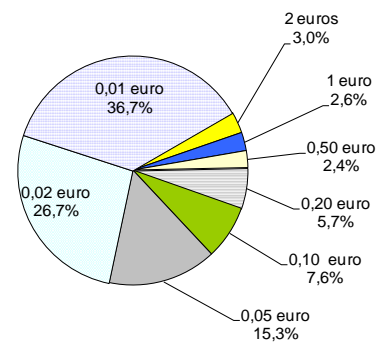
en milliers d'unités



Répartition en valeur à fin septembre 2012



Répartition en nombre à fin septembre 2012



L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale, conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
 - mise en circulation et gestion des billets de banque,
 - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
 - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Banque Postale,
 - mobilisation des créances privées non négociables,
 - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
 - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
 - gestion des comptes du Trésor public,
 - surendettement et information du public,
 - un rôle d'observatoire économique.
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
 - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
 - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisations de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
 - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations (www.iedom.fr).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également, dans ce cadre, l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE
CS 50512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX
Courriel : agence@iedom-martinique.fr**

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
Editeur : Iedom
Imprimeur : Iedom
Achevé d'imprimer le 21 décembre 2012
Dépôt légal - décembre 2012
N° ISSN 0296 – 3116